



Saint-Garadec



Bulletin municipal

N° 142 Juillet-Août-Septembre 2017

PARC D'ACTIVITE DE BEL-AIR

*Début des travaux d'aménagement
route de la Lande*

SOMMAIRE

Editorial	2
VIE MUNICIPALE	
Infos communales - TAP	3
Actions sociales	4
Conseil municipal	5
VIE COMMUNALE	
Budget de la commune	6/7
Etat civil	8/9
Parc d'activité de Bel-Air.	10
Présence verte	10
Croix et Calvaires en couleurs	11
VIE ASSOCIATIVE	
Fleurissement-Club Kerjoie	12
St Caradec Sports Loisirs	13
Théâtre	14/15
La Ronde des Artistes	16
Union Sportive Caradocéenne	17
La poésie de Louis,	18
La Ronde des Vallées	18
LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE	
CENTRE	
SPANC	19
Amélioration de l'habitat	20
LCBC en visite à St Caradec	20
Tri déchets	21
Service à la personne	22
Santé	23
Chemin de St Jacques	24

Directeur de la publication : Alain Guillaume
Composition-Rédaction : François Cojean et bureau municipal
Crédits photos : François et Anne Cojean,
Alain Guillaume
Associations
Impression : Iris Imprim

EDITORIAL



A l'heure de voter le budget de notre commune, c'est l'esprit d'économie et de modération qui a prévalu dans la discussion sur les taux de la fiscalité des ménages, des entreprises et des propriétaires de biens immo-

biliers. Pourtant, la situation devient nettement plus tendue pour la gestion communale, avec la forte baisse des dotations de l'Etat (-80 000 Euros par an en DGF). Dans le même temps, des chantiers importants nous attendent et notamment en voirie, pour davantage de sécurité : Carrefour route de Saint Thelo et route de Kéropert, rue de Rohan, carrefours de l'ex RN164, rue des Faubourgs et, en 2018 et 2019, la rue Anne de Bretagne et ses branches, placettes et carrefours, à Kerjoie.

Ainsi, en décidant de ne pas monter les taux d'imposition, votre conseil municipal s'impose une gestion rigoureuse tout en maintenant un avantage pour les caradocéens. Cet avantage fiscal représente souvent plus que le gain de la taxe sur les ordures ménagères par rapport aux communes voisines.

Voilà qui doit renforcer l'attractivité de notre commune avec, espérons le, une traduction dans les ventes rapides des lots des Terrasses de la Chouette Chevèche. Allez voir, ça construit et c'est chouette !

Reste la lancinante question de la dynamique commerciale, si importante pour qu'un village soit vivant et pas seulement un dortoir. A cela deux réponses: la première est le dynamisme des commerçants eux même et la deuxième est l'effort de chacun pour les accompagner en les faisant travailler. Il n'est jamais trop tard pour s'y mettre. Cela étant, le classement au 1er Juillet de notre commune en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR*) sonne, avec ses avantages fiscaux, comme un encouragement supplémentaire et très important pour tout artisan, commerçant ou profession libérale qui voudra s'installer chez nous.

Quoiqu'il en soit, il est vital que chacun agisse pour sa commune, comme nous l'avons fait pour trouver un médecin. Rien n'est impossible !

Alain Guillaume
Maire

(*) ZRR, pour tout complément d'information, s'adresser à la mairie.

VIE MUNICIPALE

Agence postale

Jours et heures d'ouverture du bureau pour l'été 2017 inchangés

- Mardi, jeudi, vendredi 14h00 - 17h00

Levée du courrier à 15h30

- Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00

Levée du courrier à 11h00

Bibliothèque

La bibliothèque sera fermée du 4 août au 25 août inclus.

Ouverte, courant le mois de juillet, aux horaires habituels.

Forum des associations

Cette année le forum aura lieu le 16 septembre de 10h à 13h.

Toutes les associations sont invitées à y participer.

Un courrier vous sera adressé à ce sujet.

Renseignement en mairie.

Restaurant scolaire

Les permanences pour les réservations et paiements des repas pris à la cantine auront lieu au restaurant scolaire,

Place de Verdun :

. Mardi 29 août : de 10h à 15h et de 16h à 18h30

. Mercredi 30 août : de 10h à 15h et de 16h à 18h30

. Jeudi 31 août : de 10h à 15h

Si vous n'avez pas la possibilité de venir aux permanences, merci de prévenir au : 02.96.25.01.62.

Tarifs :

repas 1er et 2ème enfant : 3.20 €

repas 3ème enfant : 2.75 €

repas instit/employé : 5.00 €

repas adulte : 6.90 €

Santé

Le cabinet du docteur GHAZOUANI NOUREDDINE est ouvert tous les jours, de 9 h à 12 h et de 16 h à 19 h, sauf le jeudi après-midi et le samedi après-midi

Contact au 02.96.25.62.02

La mairie est fermée les samedis pendant les vacances d'été jusqu'au 2 septembre.

Fin des TAP et retour à la semaine de 4 jours

L'élection présidentielle avait mis sur la table la question du devenir des TAP et de leur financement par l'un des candidats, devenu depuis le Président de la République.

On se souvient que peu de voix, en ces circonstances, avaient pris la défense de l'organisation scolaire initiée il y a trois ans.

Pourtant, à Saint Caradec, la création des TAP a mis en évidence la grande capacité de notre personnel communal à maîtriser et à réussir cette mission, sous la conduite de leur animatrice, Mme Angéline FIOT. Nous les en remercions sincèrement. Cependant, contrairement à ce qui était attendu, les enfants les plus grands sont restés tout aussi turbulents et les plus petits, davantage fatigués. C'est ce qui ressortait aussi au niveau national.

C'est pourquoi, suite aux consultations des familles faites par les représentants des parents d'élèves dans nos deux écoles, publique d'Hilvern et privée Ste Thérèse, vu le choix de l'école privée de revenir à 4 jours d'école, vu l'avis du Conseil d'école publique et vu la demande expresse formulée par l'inspection académique, le Bureau municipal s'est réuni le lundi 3 Juillet dernier et le Conseil Municipal a confirmé sa demande de dérogation pour revenir, dès la rentrée prochaine, à la semaine de 4 jours d'école.

👉 Comment faire le mercredi ?

La question de la garde du mercredi a été posée par les représentants des familles. Avant la création des TAP, les familles de Saint Caradec qui le souhaitaient avaient recours aux services du Centre aéré de Trévé. Du fait que Trévé continue les activités TAP l'an prochain, cette solution ne pourra être reprise à la rentrée prochaine. En conséquence, Alain Guillaume a pris contact avec M. Le LU, maire de GUERLEDAN, qui passe aussi à la semaine de 4 jours dès la rentrée. Un accord de principe a été obtenu qui, permettrait aux familles qui le souhaitent de faire garder leur(s) enfant(s) à Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) ou Centre Aéré de GUERLEDAN.

Les familles intéressées sont priées de se faire connaître dès que possible à la mairie.



VIE MUNICIPALE

ACTIONS SOCIALES

CCAS

**Saint-Caradec -
Trévé -
Hémonstoir -
Saint-Maudan**

Les bénéficiaires : personnes âgées, personnes dépendantes, personnes handicapées, personnes en retraite, personnes en activité. Vous êtes dans une situation particulière, vous avez besoin d'une aide à domicile : permanente, ponctuelle, urgente, le service s'adapte à vos demandes : Tâches ménagères (ménage, repassage du linge, entretien courant de la maison ...)

. Aide aux repas (courses, préparation, accompagnement à la prise des repas ...)

. Accompagnement dans les activités de la vie courante (aide à l'habillage, promenade, déplacement ...)
Le service d'aide à domicile apporte un service de qualité pour les personnes ne pouvant plus accomplir les tâches ménagères ou lors d'un retour d'hospitalisation.

Un personnel qualifié formé au contact des personnes âgées et des familles qui travaille en collaboration avec le personnel soignant à domicile : service de soins, infirmières, kinés ...

L'aide à la personne favorise le maintien à domicile. Les capacités d'écoute et de discrétion des aides à domicile assurent le bien-être de la personne aidée.

Renseignements en Mairie.

Téléthon :

Samedi 5 décembre : journée nationale du Téléthon organisée par les associations caradoécennes.
Une réunion de préparation sera programmée en octobre.

Matinées d'éveil :

Les animatrices du RPAM organisent le 4^e lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30 des matinées gratuites de jeux, de socialisation, d'éveil pour les petits jusque 3 ans.

Les enfants doivent être accompagnés d'un parent ou grand-parent ou d'une assistante maternelle.

semaine (4 jours minimum obligatoires du mardi au vendredi). Le contrat est d'une durée minimale d'un mois. Les régimes sans sel, sans-sucre et moulins peuvent être livrés.

A Saint Caradec, 11 personnes bénéficient actuellement du portage de repas. Pour plus de renseignements : lundi, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 00.

Au 4-6 boulevard de la gare à Loudéac, par téléphone au 02 96 66 14 61, par mail cias@cideral.fr

Repas du CCAS

Le repas CCAS 2017 sera servi à la Salle des Etoiles le samedi 17 octobre à 12h00 par le restaurant 'LE CARADOC'.

Les personnes de 68 ans et plus seront invitées par les membres du CCAS

Recrutement de personnel saisonnier

Services techniques :

Rappel des critères:

Etre domicilié sur la commune de St Caradec
Etre âgé de 17ans minimum avec priorité au plus âgé.

Suivre une formation paysagère et/ou agricole
Avoir déjà fait une demande l'année précédente
NB : les enfants du personnel communal sont prioritaires

Ont été retenus :

Kévin RAULT 3, butte Ste Anne, du 26/06 au 14/07
Jean-François CHASTANG, 12, Clos de la Rabine, du 17/07 au 04/08

Auriane ROZE, 6, rue du Pré du Doué, du 07/08 au 25/08

Urbanisme

Urbanisme : permis de construire 2016 :

- JOSSELIN Emmanuel : Agrandissement atelier
- EARL DU HINHUET : Construction porcherie
- RAMIOLE Jacky et GAUCHOT Gaëlle : Construction maison individuelle
- Côtes d'Armor habitat : 8 habitations
- LE MARCHAND David : Transformation d'une grange en maison habitation
- LE CLEZIO Antoine : Construction Maison individuelle
- EARL GUILLAUME : Hangar matériel
- EARL La ferme des 3 alouettes : couverture de 2 courettes
- SARL de Kerbristou : Construction atelier agricole



CONSEIL MUNICIPAL

Election d'une adjointe et organisation du nouveau Conseil Municipal

○ Démission

Madame Thérèse BAUD, conseillère municipale depuis 1995 et maire-adjointe depuis 2001 a présenté sa démission, pour raisons personnelles, à M. le Maire ainsi qu'à M. le Préfet, qui l'ont acceptée.



Mme Thérèse BAUD a été très active en qualité d'adjointe aux affaires sociales pendant 16 ans.

○ Entrée d'un nouveau conseiller

Cédric PENNANEAC'H, devenait de droit conseiller municipal de par sa position dans la liste. Mais, dans un courrier du 30 Juin, il nous a informés de sa décision de ne pas siéger au conseil municipal, pour des raisons professionnelles. En conséquence, c'est à Stéphane LE VERGE, suivant dans la liste, qu'il revient de siéger dorénavant au sein du conseil municipal de notre commune, ce qu'il a accepté.



Emmanuelle Saguet 3ème adjointe et Stéphane le Verge nouveau conseiller

○ Election d'un ou d'une adjointe

C'est Emmanuelle SAGUET qui a été élue 3ème adjointe par 12 voix et 1 abstention. La mission qui lui est confiée recouvre les affaires sociales (CCAS et représentation au CCAS de Trévé et dans la commission sociale intercommunale), les affaires scolaires et périscolaires ainsi que la supervision de la bibliothèque-médiathèque.

○ Nomination de nouvelles conseillères déléguées

A l'approche du prochain investissement important de la commune en faveur du commerce et d'actions fortes de l'intercommunalité en matière d'habitat, il apparaît souhaitable que la commune se dote de moyens supplémentaires pour ces initiatives en bénéfice pour saint Caradec, ses commerçants et ses habitants. Au vu des délégations déjà en place et des résultats constatés, Alain Guillaume désigne deux nouvelles conseillères déléguées :

☞ Mme Valérie THOME est nommée déléguée en charge du logement. Sa mission, en relation étroite avec les services de LOUDEAC COMMUNAUTE Bretagne Centre, consistera à promouvoir toutes les aides mobilisables pour la mise aux normes du parc privé principal ou locatif des Caradocéens, aussi bien dans les domaines des économies d'énergie et de l'accessibilité que de la mise aux normes de leurs logements, y compris les problématiques liées à l'assainissement.

☞ Mme Michelle OLLITRAULT est nommée déléguée à l'Accueil (réceptions, embellissement, etc) et à la Relation avec les commerçants. Sa mission consistera d'une part à superviser le fonctionnement de la salle des fêtes et des salles louées à des tiers ainsi qu'à organiser les réceptions communales et, d'autre part, à impliquer nos commerçants eux-mêmes dans une dynamique nouvelle et plus large.



*Valérie Thomé,
déléguée en charge du logement*



*Michelle Ollitrault,
déléguée à l'accueil et à la relation avec les commerçants*

VIE COMMUNALE

BUDGET PRIMITIF 2017

Comment vote -t-on le(s) Budget(s) de la Commune à Saint Caradec

C'est un moment important pour le Conseil Municipal et il fait l'objet d'une préparation formelle, avec le percepteur, comptable de la Commune d'une part et au sein de la Commission communale des finances d'autre part.

Depuis toujours (au moins 40 ans en tout cas), l'examen et le vote du budget par le conseil municipal se font l'après midi à Saint Caradec, comme dans beaucoup de communes, afin d'être assurés de la présence du percepteur .

En effet, nous considérons qu'il est essentiel que les élus puissent bénéficier de ses observations et de ses commentaires sur les finances de la commune et lui poser toutes les questions, y compris en l'absence du maire, quand celui ci quitte la salle au moment du vote du compte administratif, qui valide le bilan de l'année écoulée (c'est obligatoire). Les employeurs ont l'obligation de libérer leur personnel élu, afin que le Conseil puisse être au complet.

Plusieurs budgets sont passés en revue. Celui de la commune, le plus important, mais aussi les budgets annexes comme celui de l'assainissement et du ou des lotissements. Le budget du CCAS fait quant à lui l'objet d'un vote au sein du CCAS, comme celui de l'association foncière, au sein de cette instance.

Sauf dérogation, les budgets doivent être votés avant le 31 mars et, au plus tard, avant la fin de la première semaine d'avril.

Section Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges du personnel : salaires et charges	370 750 €	Produits de service	125 628 €
Charges à caractère général : Eau, électricité, carburants, alimentation, fournitures, location, entretien bâtiments, voies, réseaux, contrat de maintenance, frais actes, cérémonies, transport	327 603 €	Remboursement personnel	7 500 €
Charges gestion courante : participations, subventions, contingent incendie, indemnités élus...	186 694 €	Impôts et taxes : - Taxe d'habitation - Taxe foncier bâti - Taxe foncier non bâti - Dotations CIDERAL - Autres	768 000 € 127 093 € 247 875 € 56 288 € 325 787 € 10 957 €
Intérêts des emprunts	44 000 €	Dotations Etat (DGF) et participations	159 200 €
Amortissements	17 000 €	Autres produits gestion courante (location logements et salles, facturation des charges)	113 500 €
Charges exceptionnelles et dépenses imprévues	5 000 €		
Virement section investissement	222 781 €		
<u>TOTAL</u>	1 173 828 €	<u>TOTAL</u>	1 173 828 €

VIE COMMUNALE

Section Investissement

Dépenses		Recettes	
Voirie : (Kerjoie, Aménagement rue de Rohan, Signalisation horizontale, signalétique et panneau affichage associations, carrefours RN 164, Impasse faubourgs)	203 550 €	Virement de la section investissement	222 781 €
Ecole hilvern : (Films solaires , Portail et portillon)	4 600 €	Affectation Résultat 2016	133 653,71 €
Bâtiments communaux : Réaménagement bureaux élus, armoire salle des fêtes, câblage électrique et informatique salle des fêtes et mairie, portes métalliques salle des fêtes, réhabilitation maison paroissiale et accès, immeuble place du champ de foire)	223 764,97 €	Excédent d'investissement reporté	228 661,56 €
Eglise : (mise aux normes électriques, peinture voûte)	65 000 €	Lotissement (vente de lots)	13 620, 70 €
Réseaux Kerjoie (Basse tension, Eclairage public, Telecom)	12 150 €	FCTVA	20 279 €
Lotissement Terrasse de la chouette chevêche (solde)	17 796 €	Vente de terrains à Côtes d'Armor Habitat	20 001 €
Incendie : réserve incendie Guernay	1 500 €	Vente immeuble La Gare	89 000 €
Paysager (acquisition hellion télescopique, acquisition arroseur)	4 300 €	Cautions locatives	5 000 €
Mairie (archivage)	1 600 €	Amortissements	17273 €
Parc véhicule : Kit embrayage tracteur	4 200 €		
Acquisition immobilière	68 200 €		
Remboursement capital emprunt	136 000 €		
Remboursement caution logement	5 320 €		
Opérations d'ordre amortissements	2 289 €		
<u>TOTAL</u>	750 269,97 €	<u>TOTAL</u>	750 269,97 €

16 naissances

- SOIDRIDINE Ihcen-Ryan né à NOYAL-PONTIVY (56) le 23-03-2016
Fils de Ambdillah SOIDRIDINE et Antarati ATTOUMANI 20, rue Nationale
- CARPENTIER Rémi, Marc, Lionel né à PLERIN (22) le 15-03-2016
Fils de Arnaud CARPENTIER et Johanna LEDOUX 26, rue Nationale
- HOUDART Servane, Jocelyne, Dorothée née à NOYAL-PONTIVY (56) le 15-03-2016
Fille de Anaïs HOUDART 6 Résidence Sainte Emerentienne
- DREAN Luc, Pierre, Jean né à NOYAL-PONTIVY (56) le 27-03-2016
Fils de Alexandre DREAN et Véronique CARIMALO 1 rue du 3 Aout 1944
- LAUNAY Lola, Christiane, Joëlle née à NOYAL-PONTIVY (56) le 04-04-2016
Fille de Julien LAUNAY et Laetitia VERGEOT 6 place de l'Eglise
- MAGONI Vaïmohi, Halatai, Ekemani née à NOYAL-PONTIVY (56) le 21-04-2016
Fils de Ekemani MAGONI et Adeline GODART 3 Kerdrain
- PETIT POIRET Athénaïs, Marie-Claire, Priscillia née à NOYAL-PONTIVY (56) le 26-04-2016
Fille de Christophe PETIT et Elodie POIRET 3 Saint-quidic
- PINEL Juliette née à NOYAL-PONTIVY (56) le 12-05-2016
Fille de Ronan PINEL et Caroline PETITBON 1 rue Anne de Bretagne
- LE FERREC Daphné, Sylvie, Marie née à NOYAL-PONTIVY (56) le 12-05-2016
Fille de Ronan LE FERREC et Vanessa MACAIRE 20 lot de la Pommeraie
- LE CLEZIO Elyna Catherine Marie née à NOYAL-PONTIVY (56) le 17-06-2016
Fille de Olivier LE CLEZIO et Cindy LE GUENNEC 23 lot de la Pommeraie
- ETIENNE Yuna née à NOYAL-PONTIVY (56) le 12-07-2016
Fille de Maxime ETIENNE et Isabelle LE JOLY 17 rue de la Gare
- QUEMARD Faustine née à NOYAL-PONTIVY (56) le 06-09-2016
Fille de Nicolas QUEMARD et Adélaïde LUCAS Keravel
- DRION Malo née à NOYAL-PONTIVY (56) le 10-12-2016
Fils de Pierre DRION et Estelle DRUMEL 33 lot de la Pommeraie
- LE MARCHAND Valentin, Marcel, Francis né à SAINT-BRIEUC (22) le 30-12-2016
Fils de David LE MARCHAND et Sabrina GEORGEAIS 9 Kériel

5 mariages

↪ AVABY Maéva et KEPLER Jonathan Charles

Henri

Domiciliés à Venise

Samedi 11 juin 2016

↪ GUIGUENO Aurélien et URIEL Elodie

Domiciliés à Kergan

Samedi 2 Juillet 2016

↪ DELAPLAINE Frédéric et RIAJODDY Nathalie

Domiciliés 7, Le Goaf

Vendredi 1 juillet 2016

↪ GLON Aurélie et François STIL

Domiciliés Kerguéhuic

Samedi 13 août 2016 à 13h45

↪ MARTEL Angélique et PALOWSKI David

31 Lotissement de La Pommeraie

Samedi 2 juillet 2016

11 décès

○ MICHEL François, Jacques, Armand, Marie

○ LUCIA Joseph, Yves, Marie

○ André, Joseph, Marie LE MAUX

○ SIMON Romain

○ LORVELLEC Monique, Marie, Yvonne

○ LE COUEDIC Michel, Louis, Mathurin

○ LE RALLE Germaine, Marie, Joseph

○ MAHOUDO Rémi, Raphaël, Joseph, Mathurin

○ COJEAN Cyrille, Pierre, Joseph, Marie

○ CHENU Irène Denise Joséphine veuve LE PAPE

Décédé à Saint-Caradec le 18 Janvier

Décédé à Saint-Caradec le 10 Février

Décédé à MUR DE BRETAGNE le 4 Avril

Décédé à Saint-Caradec le 19 Juin

Décédée à NOYAL-PONTIVY le 27 Juillet

Décédé à NOYAL-PONTIVY le 11 Août

Décédée à PONTIVY le 3 Septembre

Décédé à NOYAL-PONTIVY le 10 Novembre

Décédé à NOYAL-PONTIVY le 15 Décembre

Décédée à Saint-Caradec le 22 Décembre

Rencensement citoyen

Vous venez d'avoir 16 ans

Pensez au recensement !



Pour qui ?

Tous Français, fille et garçons, âgés de 16 ans.

Pourquoi ?

Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

Comment ?

Rendez-vous à la mairie avec votre pièce d'identité et votre livret de famille. A l'issue de votre enregistrement, une attestation vous sera remise. Elle est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique

PARC D'ACTIVITE DE BEL-AIR

Dans le Parc d'Activités de Bel Air, **Loudéac Communauté Bretagne Centre** vient de donner le coup d'envoi de la déviation de la route de La Lande.

Celle-ci, depuis longtemps interdite à la circulation «sauf riverains », sera remplacée par un nouvel axe qui desservira la zone. Les premiers travaux ont consisté à arracher la haie bocagère plantée en 1984 le long de la route ainsi que les vieux arbres de la première partie du talus, entre le rond-point et les entreprises, arrivés à maturité selon un expert. Le bois abattu sera broyé en septembre et utilisé pour la chaufferie de Loudéac (soit environ 800 m³ de plaquettes). Ceci n'a pas été sans susciter une certaine émotion chez les salariés des entreprises voisines qui ont assisté au spectacle et à sa rapidité d'exécution avec un matériel très performant, (voir photo de couverture). En plus des travaux de voirie, deux grands bassins d'orages vont être creusés et aménagés, l'un près de l'échangeur et l'autre près du virage de Bel Air. Conformément au plan du parc d'activité de Bel Air (cf photo), des talus vont être créés et plantés. Les nouvelles plantations représenteront un linéaire 3,5 fois plus long que celui qui vient d'être coupé. Comme cela a été le cas jusqu'à présent, les terrains libres continueront à être exploités à tour de rôle, en baux précaires, par les agriculteurs.



Plan d'aménagement (travaux de septembre à décembre 2017)

TERRASSES DE LA CHOUETTE CHEVECHE

La construction de 4 appartements sociaux dans le lotissement des Terrasses de la Chouette Chevêche se termine.

La livraison est programmée pour la fin de l'été.

En location : 1 maison de type T3 et 2 maisons de type T4, elles seront attribuées à partir d'octobre 2017.



PRESENCE VERTE

Vendredi 17 mars Monsieur Le Maire de Saint Caradec et Thérèse BAUD adjointe aux Affaires Sociales ont signé une convention avec Présence Verte pour la téléassistance des personnes.

Ce service permet d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires et de favoriser l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Ce partenariat offre, aussi, aux nouveaux abonnés une remise de 50% des frais d'installation, aux personnes qui dépendent des régimes MSA ou CARSAT, RSI etc....

Des réunions publiques pourront être organisées avec pour thème:

- Prévention des risques de chutes à domicile
- Maintien à domicile, bien vivre chez soi.
- Lien avec la téléassistance et ses dispositifs

Renseignements et inscriptions en Mairie.



Signature du contrat en présence d'Alain Guillaume, maire, Thérèse Baud, adjointe aux affaires sociales et des membres de Présence Verte

CROIX ET CALVAIRES EN COULEURS

ARTISTES AU SERVICE DU PATRIMOINE BRETON

Du 1er juin au 30 septembre 2017, tous les artistes sont invités à peindre et dessiner les croix et calvaires de Bretagne. Leurs œuvres seront ensuite mises aux enchères, afin d'assurer la rénovation de ces monuments populaires les plus fragiles.

La commune de Saint-Caradec participe à cet événement en étant commune d'accueil. A ce titre elle récupère les œuvres terminées, vérifie que les peintres ont bien rempli et collé la fiche d'identification et que l'œuvre rendue a bien été faite dans le département.

On a souvent dit que la Bretagne est le pays des croix. Nulle part ailleurs vous ne les rencontrez en si grand nombre et de types aussi variés.

L'association Croix et Calvaires en Couleurs crée l'événement autour de ce patrimoine, reflet de l'histoire de la Bretagne et de son identité.

Nous invitons les artistes à sillonner la Bretagne, à découvrir ces magnifiques calvaires ou simplement ces innombrables croix qui jalonnent les routes et les chemins. Ainsi par le dessin et la peinture faire naître la conscience de posséder un patrimoine témoin de la richesse, du talent et de la foi de cette région.

Cette action a également pour but de devenir acteurs de la sauvegarde et de la mise en valeur de ces monuments en proposant aux artistes de céder leurs œuvres pour une mise en vente aux enchères en vue de la restauration de croix ou de calvaires.

Expositions et Concours 2017 sur tout le territoire breton

Finistère	11 et 12 novembre	à Pont-Aven
Côtes d'Armor	18 et 19 novembre	à St-Cast-le-Guildo
Ile-et-Vilaine	2 et 3 décembre	à Bécherel
Morbihan	9 et 10 décembre	à Josselin

Exposition régionale

du 3 au 11 février 2018
au Petit Echo de la Mode à Châtelaudren
Vente aux enchères le 10 février 2018



Information et contact :

Site : www.croixetcalvairesencouleurs.bzh

E-mail : contact@croixetcalvairesencouleurs.bzh



Côtes d'Armor
le Département



CROIX et CALVAIRES en COULEURS

2017 2018



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION FLEURISSEMENT

Nouveau conseil d'administration pour le comité de fleurissement.

En effet suite au décès de son président Rémy Mahoudo, le conseil d'administration s'est réuni pour constituer son nouveau bureau.

C'est son fils Dominique qui lui succède à la présidence.

Il est secondé par

Robert Michel, au poste de vice-président

Marie-Christine Cadoux au secrétariat

avec Christian le Hir

Michelle Ollitault à la trésorerie avec

Pierre Gallerne.

L'objectif du comité est de poursuivre le travail de Rémy et de proposer des animations autour du fleurissement et des espaces verts.

Prochain rendez-vous le samedi

9 septembre avec un repas à

emporter.

Au menu : Bœuf bourguignon et

dessert

Les repas seront distribués à la salle des Ajoncs d'Or de 10h à 12h

Les cartes sont à vendre 10€ dans les commerces :

VIVECO, Excalibur, boulangerie Auffret, le Meltin,

jusqu'au 20 août.

Le bénéfice contribuera à l'achat des lots pour le concours des maisons fleuries.



Mise en place des jardinières dans le bourg



le nouveau bureau

CLUB KERJOIE

Les grillades marquaient la fin de saison pour le club Kerjoie. Préparées par les membres du conseil d'administration, elles ont fait le bonheur des convives, heureux de se retrouver pour un moment de convivialité avant la pause estivale.

Les activités reprendront le 7 septembre avec la réunion



mensuelle de rentrée. La seconde aura lieu le 21 septembre, veille du concours de boules interclub.

⇒ 22 septembre concours de boules interclub ouvert à tous les caradocéens au boulodrome inscription à partir de 13h30

⇒ le 7 novembre spectacle à Loudéac

L'amérique latine le pays pays de la côte pacifiques

Inscription 02 96 25 037 25 10 63 25 13 69

Et les activités marche, gymnastique, Scrabble... se mettront aussi en place petit à petit après l'été.

25 membres du club Kerjoie sont partis sur les routes du Finistère et à l'île de Batz, jeudi, pour une journée détente. Le car les a conduits jusqu'à Morlaix où ils ont pris le train pour Roscoff. De là embarquement pour la traversée jusqu'à l'île et visite à pied par les jolis sentiers. Le repas a été pris au restaurant à Roscoff puis, de retour à Morlaix, ils ont découvert les différentes cultures maraîchères.



SAINT CARADEC SPORTS LOISIRS

L'association propose trois types d'activités.

➤ La marche nordique.

De septembre à novembre et d'avril à juin. Les séances se déroulent sur Saint-Caradec mais aussi sur les communes voisines (Hémonstoir, Le Quillio, Saint-Thélo, Loudéac, Mur....) et elles sont encadrées par Nicolas Le Guennec, animateur à l'ACSE. La séance démarre à 19 h et dure une heure vingt à une heure trente. Le rythme est adapté au niveau du groupe. Pendant la période froide (Novembre à Mars), c'est renforcement musculaire à la maison du Val d'Oust de 19 h à 20 h 15, encadré, cette fois Nicolas Cadic (ACSE).



➤ « Zumba »

Animée par Karine Jossier les séances ont lieu le vendredi de 19h à 20h à la salle des Etoiles de Saint Caradec. Elles sont ouvertes à tous et toutes à partir de 12 ans.



Tarif :
marche nordique seule 37 € l'année
marche nordique+renforcement musculaire 47 €
zumba 57 €.
Renseignements : Anne Cojean 06 72 87 59 63,
Gwénaëlle Le Maintec 06 68 31 35 67,
mail : assosportsloisirs@gmail.com

➤ Randonnées pédestres le 24 septembre.

C'est devenu un rendez-vous apprécié de nombreux marcheurs (plus de 200 personnes en 2016). Deux nouveautés pour l'édition 2017. En premier lieu le choix des circuits qui conduiront les randonneurs à la rencontre patrimoine : les calvaires, les chapelles et la crypte de l'église avec sa mise au tombeau classée.

Ensuite, l'association a décidé de donner 1 € par engagement à l'association Sidonie-Rose. Sidonie est une petite fille d'Allineuc née avec la maladie rare de Sturge-Weber.

Trois circuits seront proposés de 8, 13 et 18 km. Le prix de l'engagement est fixé à 4 €. Les participants trouveront ravitaillement sur les circuits et casse-croûte à l'arrivée.

SAINT-CARADEC

Dimanche 24 septembre 2017

*Randonnées pédestres
autour du patrimoine*

*Circuits de
8, 13 et 18 km*

Inscriptions à partir de 7h30
Engagement : 4 €
Départ de l'étang des Sources
Ravitaillements
Casse-croûte à l'arrivée

1€ par entrée sera reversé à l'association Sidonie-Rose.
Sidonie est une petite fille d'Allineuc née avec la maladie rare de Sturge-Weber



THEATRE "l'Amuse d'Hilvern"

Nous avons posé deux questions à chaque acteur (enfant, ado et adulte).

1. Pourquoi fais-tu du théâtre ? / 2. Qu'est-ce que ça t'apporte ? / Voici leurs réponses :

LES ENFANTS



Benoît.
Pour me dévouer.
C'est pour jouer, être un acteur.



Typhaine.
J'avais envie d'essayer.
Je retrouve mes copines.



Timéo.
Parce que ça me repose.
De la joie.



Mélissa.
J'avais envie de faire une activité.
J'aime monter sur scène.



Ludyna.
J'aime bien le théâtre et ma sœur en fait aussi.
Ne pas stresser, être plus détendue.



Annaëlle.
Je ne faisais aucune activité donc j'ai choisi le théâtre.
J'aime le théâtre, être sur scène.



Alice.
Parce que maman en faisait, alors j'ai voulu essayer.
Confiance en moi.



Océane.
Je suis très timide et je veux l'être moins.
Je suis plus à l'aise à l'école et dans la vie de tous les jours.



Anaïs.
J'ai fait théâtre dans les TAP en CE2, ça m'a donné envie.
J'aime bien être sur scène.



Marie.
J'ai demandé à maman, c'est quoi exactement le théâtre ? Elle m'a répondu, tu n'as qu'à essayer ! c'est ma 4^{ème} année.
Retrouver mes copines de Saint-Caradec.

LES ADOS



Colin.
Parce j'adore le théâtre.
Ca me permet d'oublier les petits soucis.



Isaline.
Pour me donner confiance, me détendre.
Je m'amuse, du plaisir.



Béranger.
Pour m'amuser.
De la joie



Marie.
Au début, venir avec les copines. M'amuser.
Changer de personnage, d'identité, de sentiment, de caractère.
Avoir la possibilité d'être quelqu'un d'autre.



Clémence.
Plus de confiance en moi. J e suis heureuse de venir à chaque séance.



Germain.
Ca m'intéressait, j'avais vu des pièces jouées par des professionnels, ça m'a donné envie, vaincre ma timidité.
Je suis plus à l'aise devant les autres.



Clémence.
Parce que mes frères en faisaient et aussi un défi.
Du bonheur.



Romane.
J'avais envie d'essayer, je manquais de confiance en moi.
Plus à l'aise, plus de facilité pour m'exprimer en public.



Chloë.
Je voulais essayer.
Pour être plus à l'aise à l'oral.
De l'assurance.

L'école de théâtre est ouverte à tous les enfants à partir de 7 ans (de St-Caradec ou non). Elle fonctionne grâce à la cotisation des familles et aux subventions municipales et départementales. Les ateliers sont animés par Samantha Pelé (que les enfants adorent !), animatrice théâtre au Cac Sud 22.

LES ADULTES



Laurent.
Défi pour moi-même et avec l'âge je me moque du regard des autres.
Bien-être.



Maud.
Pour ne pas être moi-même.
Amitié, soupape, solidarité.



Claude.
On est venu me chercher.
Faire un tas d'autres métiers et même changer de sexe.



Maryline.
Ma mère m'a inscrit quand j'avais 15 ans et je n'ai jamais arrêté.
Bonne humeur, plaisir, j'adore l'ambiance de notre troupe. C'est mon défouloir du vendredi soir.



Nathalie.
Parce qu'on est venu me chercher.
Energie que l'on dégage tous ensemble



Anne.
J'ai toujours aimé le théâtre.
Créer un groupe soudé, amical où chacun respecte l'autre. Oublier les tracas de la semaine.



Maryline.
Pour décompresser. Pour le plaisir
Être plus à l'aise à l'oral, travailler en équipe.



Evelyne.
Vaincre la timidité, acquérir de la confiance en soi.
Sur scène je suis une autre.



Armelle.
Pour me « vider » la tête, le plaisir de retrouver la troupe, la passion du théâtre.
Ca me fait du bien tout simplement.



Alain.
Exercer ma passion de l'éclairage. Retrouver les amis.
Plus à l'aise pour m'exprimer en public, plaisir de jouer.



Isabelle.
J'aime faire vivre les mots, leur donner un sens ou un autre.
Retrouver une belle bande de copains, de tous les milieux.



Marion.
On rit beaucoup ! Belle dynamique du groupe.
Jouer pour soi avant de jouer pour les autres.
Devenir quelqu'un d'autre avec une image différente de celle qu'on renvoie.



Laurent.
Pour m'amuser, pour l'ambiance.
C'est un exutoire.



Flora.
Pour le plaisir de partager de bons moments avec les autres.
Fierté de mener un projet à bout, de voir que les spectateurs apprécient ce qu'on leur présente.



Géraldine.
Ca me défoule.
De la bonne humeur, on réalise ce qu'on est capable de faire.



Valentin.
Pour prendre de l'assurance, me divertir, mieux parler en public, être plus à l'aise lors des examens.
Être un autre, faire rire le public.



Amandine
J'adore être sur scène.
L'ambiance.

**Le groupe adulte accueille tous ceux qui désirent pratiquer le théâtre.
C'est une équipe formidable !**

Renseignements pour les enfants, ados et adultes au 06 72 87 59 63,
mel : cojeanaf@orange.fr



La 12ème édition de la RONDE DES ARTISTES se déroulera :

Du vendredi 06 au dimanche 08 octobre 2017.

Le vendredi sera consacré à l'accueil des écoles.

Le samedi se déroulera le vernissage à 11h30.

Une animation musicale et des contes enrichiront l'exposition tout au long du week-end.

Alexis LE BORGNE (Aquarelles), Brigitte SIDANER (Peintures), Catherine DUVAL (Peintures), Sophie LE CLANCHE (Peinture), Jean-Claude SEVELLEC (Photographies), Joëlle TROUSSIER (Encre Acrylique) et YLAG (Mines de plomb et fusain) sont des artistes qui vont exposer cette année, et bien d'autres encore

Contact Email : larondedesartistes@hotmail.fr
 Site internet : <https://www.larondedesartistes.fr/>



albedo2 2014 100x70 YLAG



Joelle TROUSSIER



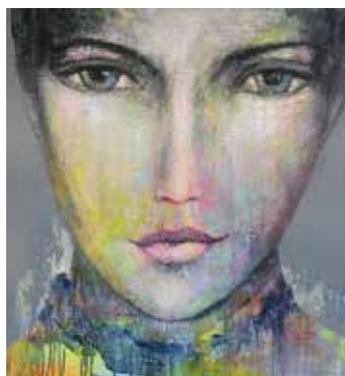
dendrites, a tribute to Hartung 2015 110x62 YLAG



Gare St Brieuc E2 ALEXIS LE BORGNE



Jean-Claude SEVELLEC



Joëlle TROUSSIER



Jean-Claude SEVELLEC



Vert Lumière ALEXIS LE BORGNE

UNION SPORTIVE CARADOCEENNE

L'Union Sportive Caradoceenne a clôturé la saison 2016/2017 par deux belles réussites : ses deux tournois annuels.

Le premier étant le tournoi des jeunes, il concerne les catégories U10/U11 et U12/U13. Il s'est déroulé le samedi 22 avril 2017. Ce tournoi a réuni 24 équipes dans chaque catégorie, soit 48 équipes. Le soleil étant de la partie, le tournoi s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Ce fut une belle réussite.



Vainqueur tournoi U11 à Hillion

Le second tournoi, tournoi de sixte semi nocturne a réuni pour sa onzième édition 35 équipes le vendredi 26 mai. Là encore, sous un soleil radieux, les équipes se sont disputés la victoire durant toute la soirée. Ces deux tournois ont été de belles réussites pour l'Union Sportive Caradoceenne.



Mais sans ses bénévoles, ils n'auraient pu avoir lieu, c'est pourquoi les présidents de l'Union Sportive Caradoceenne souhaitent remercier toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement de ces journées. Durant cette fin de saison, les joueurs de l'école de football ainsi que les nouvelles féminines ont eu l'occasion d'aller assister à la finale de la Coupe de France Féminine au stade de la Rabine à Vannes. Une cinquantaine de joueurs, joueuses, éducateurs, parents ont participé à cette sortie. Enfin côté sportif, l'équipe première termine à la sixième place du championnat de division 2, l'équipe seconde finit quant à elle à la neuvième position du championnat de division 3. Tous les membres de l'Union Sportive Caradoceenne vous donnent rendez-vous à la rentrée prochaine afin d'encourager filles et garçons autour des terrains de football de Saint-Caradec.



Ecole de football



Equipe B



Equipe A



L'équipe féminine

LA POESIE DE LOUIS

Le corbeau et le merleau

Un jeune merle qui débordait d'inconscience
Frémissait sur une pelouse bien tondue.
Un père corbeau atterri en urgence
Comme l'impression de l'avoir déjà vu.
Sans plus attendre l'emporte content d'avance
Dans son nid à une hauteur peu connue,
Regardant ses petits plein d'attirance
Dépose le jeune merle au regard saugrenu...

La détresse finie toujours par le chuchotement d'un ange.

Passerai-je ici toute mon enfance
Loin des regards de la vie dans la rue ?
Laisant mon père et ma mère dans l'ignorance
Et me prenant pour petit perdu.
Pourtant cette famille au cœur immense
Voudrait bien me garder comme convenu,
Peut-être lui faudrait-elle gommer l'alternance
Car je ne suis toujours pas résolu...

Bien qu'on nous comble en amour, gardons l'esprit étrange.

Une famille d'accueil comme celle-ci : Quelle chance !
Pensais-je à côté des oisillons nus.
Aujourd'hui je passe mes plus belles vacances
Sans oublier ma famille presque perdue.
Rien ne sert de trembler en abondance
Car de loin on vous aura aperçu,
Un inconnu bien sûr au cœur immense
Qui vous dira que la vie continue.

Bonne famille aux alentours, vous pendra pour un archange.

Louis ROCHARD



LA RONDE DES VALLEES

Dimanche 13 Août, un départ à SAINT-CARADEC à ne pas manquer!

La Ronde des Vallées fait honneur à Saint-Caradec qui l'accueille cette année encore pour un spectaculaire départ de « contre la montre ». Spectaculaire car il faut voir le déploiement coloré, matinal et animé des équipes ainsi que la concentration qui s'empare des coureurs à l'échauffement et plus encore au moment du décompte final avant le départ. Puis c'est le coup de rein qui propulse les jeunes champions dans la descente de la Butte Sainte Anne, avec pour horizon la ligne d'arrivée à Hémons-toir, au bout d'un effort aux limites des organismes. Merci encore aux organisateurs de cette belle course et tous nos encouragements aux jeunes champions.



SPANC

Bénéficiaire d'une aide de 60 % pour réhabiliter votre assainissement individuel

Aide financière pour la mise aux normes des dispositifs d'assainissement non collectif

Loudéac Communauté Bretagne Centre vient de signer avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne une convention de mandat pour aider financièrement et accompagner les propriétaires pour la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non-collectif.

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne peut apporter une aide financière pouvant aller jusqu'à 60% du montant total de l'opération (devis étude de filière et travaux) avec un plafond de l'opération de 8 500 euros T.T.C. Cette aide peut être cumulative avec un éco-prêt à taux 0 et des aides de l'ANAH.

Qui est concerné par cette aide ?

L'attribution de cette aide est soumise aux critères de bases suivants :

- l'existence d'une installation d'assainissement non collectif (au minimum une fosse septique) et d'un rejet constaté à ciel ouvert,
- la réhabilitation ne se fait pas dans le cadre d'un permis de construire ou d'une acquisition réalisée après le 01/01/2011,
- L'habitation doit être construite avant le 9 octobre 2009,
- votre habitation n'est pas incluse dans le plan de zonage d'un assainissement collectif de votre commune.



A qui s'adresse-t-on ?

L'aide à la réhabilitation des systèmes d'assainissement individuel est réalisée par opérations groupées et animées par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Loudéac Communauté Bretagne Centre. Les demandes seront examinées par le SPANC et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui se prononceront sur leur recevabilité.

L'aide n'est pas soumise à des critères de ressources du foyer.

CONTACTS UTILES

Pour plus d'informations sur l'aide à la réhabilitation d'un assainissement non collectif, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif, 4-6, Boulevard de la Gare à Loudéac
Tel : 02.96.66.14.50

DES AIDES FINANCIERES POUR VOS TRAVAUX : économies d'énergie, adaptation au handicap ou production de logements locatifs

Quels travaux?

Les travaux réalisés doivent permettre une amélioration énergétique du logement : isolation (du toit, des murs, du sol...) poêle, insert, chaudière, ouverture, VMC, chauffe-eau...

Les travaux peuvent également porter sur la rénovation d'un bien en vue de le mettre en location.

Ces aides s'adressent aux propriétaires occupants et bailleurs.

Pour qui?

Pour les propriétaires occupants, les travaux doivent être réalisés sur la résidence principale.



Propriétaire occupant :

Conditions générales

- Conditions de ressources
- Le logement doit avoir plus de 15 ans
- Travaux réalisés par des artisans
- Travaux non commencés avant le dépôt

du dossier de demande de subvention.

Travaux éligibles aux aides

- Travaux d'économies d'énergies
- Travaux d'adaptation liés au vieillissement ou handicap

Propriétaire bailleurs :

Conditions générales

- Logement doit avoir plus de 15 ans
- Travaux réalisés par des artisans
- Travaux non commencés avant le dépôt du dossier de demande de subvention
- Louer le logement non meublé et à usage d'habitation principale

Le montant de la subvention dépend du type de travaux et de la durée du conventionnement.

Renseignements :

Accueil logement- Loudéac 02 96 66 09 07 ou par mail c.gicquel@loudeac-communaute.bzh

MONSIEUR LE FRANC, PRÉSIDENT DE LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE, EN VISITE À SAINT-CARADEC

Le 06 Juillet 2017 dernier, Monsieur Georges LE FRANC a pu découvrir notre commune en compagnie de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire de Saint-Caradec, Monsieur Philippe ANDRE, 1er adjoint, Monsieur Daniel MORIN, adjoint et Monsieur François COJEAN, conseiller délégué.

Rappelons que notre commune est membre associée de longue date de la CIDERAL, et depuis le 1er Janvier 2017 la CIDERAL est devenue Loudéac Communauté Bretagne Centre.

Au programme : échanges avec les élus, rencontre avec M. LE DUC (JORISIDE) sur le Parc d'activité de Bel Air, bientôt en chantier, visite de la Gare, récemment acquise par Loudéac Communauté et de plusieurs équipements sur la commune: le restaurant scolaire, le halte garderie, de la salle des sports. Pour terminer, rencontre avec Jean-

Loïc LE MARCHAND alias Marie Guerzaille et sa famille avec la visite de ses spectaculaires installation et la découverte sur la rigole des petits trains chargés de visiteurs des 4 coins de la région. Cette journée a permis une meilleure connaissance mutuelle et une présentation dans leur contexte des projets communaux.



Dans le conteneur couvercle jaune **Le tri !**



+SIMPLE+FACILE

TOUS les emballages
en plastique se trient

Emballages plastiques



Emballages métalliques
couvercles de bocaux et pots



TOUS les papiers
se recyclent

Papiers et emballages
cartonnés

. les déchets
encombrants

. les déchets
dangereux

. les gros cartons

. les cassettes
vidéo

**JE DÉPOSE
A LA DÉCHÈTERIE**

Plus d'informations sur www.loudeac-communaute.bzh

ORDURES MÉNAGÈRES

Les autres déchets quotidiens :
emballages non recyclables,
restes alimentaires, articles
d'hygiène...

Un doute sur votre tri ?
Choisissez votre poubelle à déchets
ménagers

**Déchets à placer dans des sacs
fermés à l'intérieur de la poubelle**



Déchets compostables

- Déchets de cuisine :
épluchures, restes de repas,
marc de café, thé, coquilles d'oeufs,
papier essuie-tout ...
- Déchets de jardin :
tontes en petite quantité et sèche,
feuilles mortes, herbes non grainées,
petits branchages ...



DANS MON JARDIN,
je produis mon compost
en tas ou en composteur

**TROP
FORT**

EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles, pots et bocaux, sans bouchon, ni couvercle
(Les couvercles sont à déposer dans les sacs jaune).



Vides et en vrac
Inutile de laver les emballages,
il suffit de bien les vider



Je les dépose en déchèterie

- vaisselle cassée
- vase en céramique, terre cuite,
faïence
- ampoules



SERVICE A LA PERSONNE

LE TRANSPORT A LA DEMANDE

Envie de bouger, besoin de vous déplacer, pensez au transport à la demande !



Transport à la demande, public et collectif, réservé aux personnes démunies de moyen de transport, résidant sur le territoire de la communauté de communes.

Le service fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

Tarif : 3€ le trajet - 6€ aller-retour

Une adhésion annuelle gratuite est obligatoire.

La demande est à effectuer en mairie

Réservations : au 0 810 22 22 22 du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h

Pour la ville de Loudéac :

A l'exception des personnes à mobilité réduite et des personnes de plus de 70 ans, les usagers désirant se rendre dans le centre-ville de Loudéac sont déposés à l'un des points d'arrêt suivants :

- Place du Champ de Foire
- Gare
- Poste
- Centre Hospitalier, rue de la Chesnaie
- Piscine « Les Aquatides »
- Salle Omnisports/Palais des Congrès
- Boulevard Victor Etienne (cinéma)
- Maison des Services Publics, rue de Moncontour
- Zone commerciale de Ker d'Hervé

Renseignements et réservations :

0 810 22 22 22



LE PORTAGE DE REPAS

Le portage de repas à domicile est assuré sur l'ensemble du territoire de Loudéac Communauté Bretagne Centre pour les personnes âgées et les personnes en situation de dépendance.

Les repas sont préparés et conditionnés en liaison froide par le Logipôle du Centre Hospitalier du Centre Bretagne.



Les régimes spécifiques sont pris en compte (sans sel et sans sucre). Il est aussi possible de livrer des repas « hachés fins ».

Les repas sont livrés en véhicules frigorifiques par les agents du CIAS de Loudéac Communauté Bretagne Centre, trois fois par semaine.

La livraison est assurée pour 4 à 7 jours par semaine.

La prise en charge peut être ponctuelle (minimum de 1 mois), ou régulière selon les besoins.

Pour bénéficier du portage de repas à domicile, la demande est à effectuer en mairie.

La signature du contrat se fait à domicile avec le service du portage de repas

Le tarif d'une journée alimentaire comprenant les repas du midi et du soir est de 9,90 euros TTC pour l'année 2017

Contacts et renseignements :
CIAS

4-6 Bd de la Gare - 22600 LOUDEAC

Tél : 02 96 66 14 61



CONSEIL SANTE

La maladie de Lyme est une infection due à une bactérie (microbe) transportée par une tique. La tique peut transmettre la bactérie à l'homme au moment d'une piqure



Qu'est-ce qu'une tique ?

C'est une petite bête qui vit dans la nature. Normalement elle pique les animaux sauvages et domestiques pour se nourrir mais elle peut également piquer des humains qui passent à proximité.

Pourquoi éviter les piqûres de tiques ?

Une fois qu'une tique a piqué elle peut rester sur le corps pendant plusieurs jours en devenant de plus en plus grosse. Une piqure de tique ne fait pas mal. Mais certaines tiques transportent des microbes qui peuvent provoquer des maladies en piquant. On peut être piqué par une tique dans les jardins, les parcs, en forêt ... partout où il y a de l'herbe et des feuilles mortes. Après la douche, ne pas remettre les vêtements que qu'on a portés dehors, une tique peut s'y cacher ! Il faut laver le linge à 60°.



Comment se protéger des tiques !

Les tiques sont si petites qu'il est impossible de les repérer quand on est dehors. Mais on peut se protéger en suivant les conseils de prudence qui sont :

➤ **Se couvrir** : comme prudence, il faut porter de préférence des vêtements de couleur claire manches longues, des chaussettes hautes, un pantalon à glisser dans les chaussettes, des baskets et un chapeau.



3 à 5 heures après la piqure

Vue à l'oeil nu



Agrandie plusieurs fois



24 heures après la piqure

Vue à l'oeil nu



Agrandie plusieurs fois

➤ **En utilisant des répulsifs** : il faut le mettre soit au contact de la peau soit sur les vêtements, en respectant bien les indications notées sur le produit.



➤ **Eviter les herbes hautes et les feuilles mortes** : les tiques se trouvent habituellement sur les herbes hautes et dans les feuilles mortes. Quand vous vous promenez, il faut bien rester au centre des chemins, loin des arbustes. Ne pas s'asseoir ou s'allonger sur le sol directement.



Même en ayant suivi les conseils de prudence, il faut vérifier qu'aucune tique ne se soit faufilée dans les habits, sur le corps, ou les cheveux. Les endroits où les tiques peuvent aller sont :

- Sur le cuir chevelu
- Le dessous de bras
- Le nombril
- Sous les sous-vêtements
- Entre les orteils
- Le pli du genou
- Le creux des bras
- Le pli du cou
- Derrière les oreilles



Il faut s'examiner attentivement. La tique apparaît comme un petit point en relief.

Comment retirer une tique ?

Il faut un crochet à tique mais ne surtout pas l'écraser. Plus vite elle sera retirée, mieux c'est ! Il faut ensuite désinfecter la piqûre de tique et bien se rappeler de la date à laquelle vous avez été piqué



Surveiller la zone

Si vous avez été piqué, prenez rendez-vous avec un médecin. Si besoin, il vous prescrira un traitement.

CHEMIN DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE



Savez-vous qu'il existe un chemin qui part de l'Abbaye de BEAUPORT et qui va jusqu'à Saint-Jacques-De Compostelle ?

Par journée de 25 Kms environ, les étapes se succèdent de LANVOLLON à SAINT-CARADEC, en passant par BOQUEHO et LANFAINS, avant de poursuivre vers l' Abbaye de TIMADEUC.

Depuis quelques années déjà, entre Mars et Octobre, une petite centaine de pèlerins passe par notre Commune, étape sur le trajet, au Km 105.

La préoccupation quotidienne du pèlerin est de trouver un gîte pour la nuit à un coût peu élevé.

Aussi, si vous disposez d'une chambre et que vous souhaitez accueillir un pèlerin de temps à autre, vous pouvez prendre contact avec :

✦ l'Association bretonne des Amis de Saint-Jacques-De Compostellen pour savoir comment procéder.

Pour cela, il vous suffit d'envoyer un message à l' adresse Internet suivante : christian.le merrer@wanadoo.fr ou de contacter Mme Patricia LE MERRER au 06.81.56.51.89 ».



Borne du chemin de St Jacques au kilomètre 105, sur la place de la mairie

